

## Lettre de cadrage 2017-2018 du chapitre :

### Pratiques Interdisciplinaires

Les pratiques interdisciplinaires se développent tant au collège qu'au lycée général et technologique comme au lycée professionnel, notamment soutenues par des dispositifs ou des enseignements spécifiques. Il s'agit, en s'appuyant sur des connaissances et compétences disciplinaires fortes, de mettre en synergie plusieurs disciplines pour appréhender des situations ou des objets complexes requérant des approches aux regards croisés. Chaque discipline y trouve un terrain propice au développement du sens des apprentissages et un enrichissement par des perspectives nouvelles dans le cadre d'un travail collaboratif. Les pratiques interdisciplinaires s'appuient généralement sur une démarche de projet qui les motive et les structure. La formation continue dans ce domaine doit permettre aux enseignants, souvent spécialistes d'une discipline, d'en comprendre les spécificités mais aussi de se construire une culture commune nécessaire à la mise en œuvre d'un apprentissage efficace des élèves.

Les principaux objectifs du chapitre INT du plan académique de formation 2017/2018 sont les suivants.

1. Accompagner l'enseignement interdisciplinaire au collège et aux lycées dans le cadre de dispositifs ou d'enseignements spécifiques comme les EPI au collège, les enseignements d'exploration, facultatifs ou de spécialité comme Littérature et société, Méthodes et pratiques scientifiques, Informatique et création numérique, Informatique et sciences du numérique...
2. Favoriser la mise en œuvre de l'enseignement artistique et culturel, notamment dans le cadre du parcours d'éducation artistique et culturel (PEAC) qui doit devenir un fort vecteur de lutte contre les inégalités d'accès à la culture et aux pratiques associées. L'approche du PEAC sera d'autant plus effective qu'elle associera deux ou trois disciplines dans un projet commun.
3. Développer la prise en compte de l'enseignement et de l'éducation au développement durable.
4. Former les professeurs aux enjeux de la culture scientifique et technologique.
5. Expliciter le continuum lycée-Université afin de favoriser l'ambition et la réussite des élèves.